

## Elections au Conseil d'administration du CNRS Voter et faire voter pour la liste SNTRS-CGT

### L'action et le vote deux moyens d'agir pour nos revendications

Les personnels de la recherche luttent depuis plusieurs mois maintenant contre la politique proposée (et même en cours de mise en place) par le Gouvernement et Allègre, le ministre chargé de la recherche. Ils refusent dans le même temps le statu quo et luttent pour le renforcement et l'amélioration de la situation de la recherche publique et de l'ensemble des travailleurs qui y œuvrent.

Les adhérents, les militants du SNTRS-CGT doivent tout mettre en œuvre pour que l'action se renforce encore pour amener le gouvernement à renoncer définitivement à ses projets dangereux pour l'avenir et à accepter enfin de débattre sur l'avenir de la recherche et de négocier, avec les organisations syndicales, sur l'ensemble des revendications des chercheurs, des ITA et IATOS, des enseignants chercheurs et des thésards.

### Les élections au Conseil d'Administration du CNRS

Elles sont un moyen pour les personnels du CNRS d'exprimer leur volonté.

Le vote pour la liste du SNTRS-CGT est l'un des moyens à la disposition des personnels pour exprimer leur *ras-le-bol* des propositions et méthodes ministérielles, et leur volonté de participer à l'élaboration d'une autre politique de recherche qui ait pour ambition de servir le plus grand nombre et non d'être mis à la disposition de quelques-uns (patrons, financiers) dont le souci premier est de faire toujours plus d'argent en prenant le moins de risque possible !

**Votez,**

**Faites voter**

**pour la liste du SNTRS-CGT !**

### Sommaire

Page 2

Compte rendu succinct de la délégation à Matignon le 3/12/1998.

*Alain ROQUES pour la FERC-CGT*

Page 3

Compte rendu du Conseil d'Administration du CNRS du 3/12/1998.

*Joël CHOISY Elu SNTRS-CGT*

Page 4

L'assemblée plénière du Comité National du 14/12.98 : un événement et une étape...

Vif intérêt pour les Journées d'Etudes du SNTRS-CGT les 1<sup>er</sup> et 2/12/98.

Pages 5,6,7,8

L'affiche de la campagne des élections au Conseil d'Administration du CNRS.

*Cette affiche est insérée dans ce BRS afin que chaque adhérent puisse la détacher du BRS et l'utiliser dans leur service ou laboratoire et à reproduire éventuellement...*

*Les Secrétaires des Sections vont en recevoir 10 exemplaires par courrier pour reproduction éventuelle en plus grand nombre selon leur besoin et pour affichage durant la campagne électorale.*

Date limite du vote : jeudi 11 février 1999.

*Signez*

*Faites signer*

*La lettre-ouverte-pétition  
Au Premier Ministre.*

Page 9

Après l'action du 3 décembre...

**Poursuivre et développer l'action**

**Pour contraindre le gouvernement et son ministre à retirer ses projets et à ouvrir des négociations.**

*Un tract à diffuser dans la campagne électorale...*

Pages 10-11

**Election au CA du CNRS : liste et profession de foi présentée par le SNTRS-CGT.**

Page 12

**Retraite des fonctionnaires : FACE A LA PEDAGOGIE DES RECULS, LA CGT POUR D'AUTRES PERSPECTIVES.**

*Un tract de l'UGFF à diffuser...*

**3 décembre 1998**  
**COMPTE RENDU SUCCINCT**  
**DE LA DELEGATION A MATIGNON**

**Alain ROQUES pour la FERC-CGT**

Une délégation de l'intersyndicale Recherche - Enseignement Supérieur (CGT, FO, CFDT, FSU, CGC, SUD, UNEF-ID, CEC) a été reçue lors de la manifestation parisienne du 03 décembre 1998 par deux conseillers du Premier Ministre pour la Recherche et l'Enseignement Supérieur.

La délégation a posé les 3 questions suivantes, formulées à partir de la lettre ouverte à Lionel Jospin :

- Nous vous demandons, M. le 1<sup>er</sup> Ministre, de retirer tous les projets de texte portant sur la réforme du système de recherche, d'arrêter leur mise en application directe ou déguisée qui a lieu actuellement au CNRS et dans les autres EPST, et de reporter les prochains comités interministériels qui y sont consacrés.
- De plus, nous vous appelons à tenir compte des résultats du débat national qui s'engage dans les établissements associant l'ensemble de la communauté scientifique et à favoriser sa mise en œuvre.
- Nous vous demandons d'abandonner la politique de gel de l'emploi scientifique, qui est mise en place à travers le budget 1999. Nous soulignons que toute obligation d'enseigner qui serait imposée aux chercheurs se traduirait par une fermeture des débouchés en terme d'emplois statutaires pour les doctorants.

Réponse des conseillers :

- Retirer les projets de décrets ? Pour le moment, nous ne sommes saisis d'aucun texte à Matignon. Bien sûr, s'il arrive ici, on en discutera, mais pour l'instant ce n'est qu'un avant-projet. Le ministre a demandé aux Présidents des organismes de porter ces textes et de les faire évoluer. En ce sens, le débat a progressé puisque la version actuelle du texte CNRS n'est plus la même que celle de départ. Nous vous incitons à continuer le débat. Pour notre part, le seul texte que nous ayons à assumer est celui qui est sorti du Comité Interministériel sur la Recherche (CISRT) du 15 Juillet. Quant aux prochains CISRT prévus, ils ne sont pas consacrés aux projets de réforme en cours, mais à examiner certains secteurs comme Sciences du Vivant, SHS, Technologies de l'information...
- Les lettres de cadrage aux directions d'organisme qui organiseraient l'application anticipée de ces projets ? C'est normal qu'il y en ait, c'est le rôle de l'Etat, mais nous ignorons tout de leur contenu.
- Quant au budget, il est en progression par rapport à ce que l'on avait connu par le passé.

Nous leur avons fait remarquer que le Ministre Allègre avait réussi à souder la totalité des organisations syndicales et la grande majorité de la communauté scientifique contre son texte, qui n'est soutenu que par quelques individus isolés, ne représentant qu'eux-mêmes. Comme il est difficile de gouverner contre la majorité de la communauté, le Premier Ministre pourrait prendre une mesure d'apaisement en retirant les projets et en arrêtant leur application anticipée. Ainsi serait créés les conditions d'un réel débat sur l'avenir du service public de recherche et d'enseignement supérieur.

Réponse :

- Si on avait voulu agir de manière autoritaire, le texte serait déjà sorti. Rien n'est arrêté, la concertation continue, par exemple via la réunion du 14 Décembre du Comité National (sic !).

Conclusion : MM. Allègre et Jospin semblent avoir du mal à prendre conscience de l'hostilité généralisée à leurs projets. Une seule solution : **renforcer la mobilisation unitaire autour de la signature massive de la lettre ouverte dans toutes les unités, laboratoires et services des ESPT et Universités.**

## Compte rendu du Conseil d'Administration du C.N.R.S. du 3 décembre 1998

Joël Choisy, élu SNTRS-CGT

Conseil de fin de règne (le mandat se termine le 6 mars 1999), 8 nommés sur 16 étaient présents en début de séance et cela c'est étioilé sur la fin au point que le Président Brézin a dû sortir un paquet de mandats laissés ou envoyés. Il faudra vérifier s'il est légal de concentrer autant de mandats sur une seule tête.

*Remarque de l'élu CGT : si cela se reproduit, on avance vers la dictature...* Un autre élu fait remarquer " l'intérêt des nommés pour les choses du CNRS ".

### Décision Modificative au budget 98

Cette décision appelle un commentaire. Elle contenait la redistribution des fonds provenant de la masse salariale, à hauteur de 70 MF. L'économie réalisée sur les salaires a été de 128 MF dont 58 ont été récupérés par les Finances. L'explication donnée est que des retards ont été apportés à la tenue des concours de recrutement. D'après J.-P. Souzy, la responsabilité du CNRS ne serait pas engagée.

*Comme l'an passé, où 100 MF avaient ainsi été économisés, l'élu CGT a protesté et demandé que des avances sur créations soient faites pour anticiper les départs en retraite et ainsi permettre les transferts des savoirs et savoir faire, il a demandé que le conseil débattre de la politique des ITA.*

### Budget 1999

La grande nouveauté cette année a été la transmission aux administrateurs de la note de cadrage budgétaire du Ministre de tutelle. E. Brézin demande de ne pas publier cette note. Malgré les dénégations du Président, il est clair que cette note de cadrage préfigure, avant même le vote du décret, la façon dont le Ministre entend faire fonctionner les EPST.

### Des chiffres :

13899,9 MF soit un accroissement du budget global de 1,7 % par rapport à celui de 1998.

Les créations de postes de chercheurs pour 1999 vont permettre, avec les départs, 355 embauches, soit un flux de 3%. La répartition se fait comme suit :

177 postes d'accueil, 10 pour les chercheurs venant du CNET, 22 postes interdisciplinaires, PNC: 9, SPM: 49, SPI: 30, SDU: 29, SDV: 88, SHS: 60. La difficulté va se trouver au niveau des promotions DR, seulement 177 possibilités. 29 postes encore en surnombre doivent être supprimés.

Pour les ITA rien n'est indiqué clairement. 450 embauches pourraient être réalisées. La Direction propose des mesures financières pour accélérer les départs en retraite. Silence des tutelles.

*J'ai rappelé que La CGT demande des mesures identiques à celles prises par décret pour les chercheurs.*

**Madame Brechignac** présente un tableau qui montre que la masse salariale s'accroît depuis 20 ans au même niveau que le PIB alors que les financements des activités du CNRS décroissent. Ce qui explique l'augmentation de la masse salariale dans le budget général. C. Bréchignac ne prend plus comme solution à l'inflexion de ce ratio la diminution de la masse salariale, mais demande l'accroissement des moyens des labos. - *il ne faut jamais désespérer !* -

Ceux-ci augmenteront de 1,9%.

39 MF seront réservés pour les jeunes chercheurs.

Les moyens accordés aux TGE (Très Grands Équipements) en baisse de 10%, sont au seuil du supportable. Madame Brechignac menace de fermer LURE si ceux-ci baissent encore l'an prochain, au cas où le projet SOLEIL ne se ferait pas.

À propos de SOLEIL, le Directeur de la Recherche, **Daniel Nahon**, a indiqué que le dossier n'était pas fermé, que **Paul Chauvin** y travaille.

Compte tenu des "faiblesses" du budget, il y a peu de possibilités de réserver, comme l'exige Claude Allègre, 10% pour les nouveaux projets.

### Déclaration de l'élu du SNTRS-CGT :

*Ce budget ne traduit pas les priorités politiques affichées par le Premier Ministre par rapport à la recherche et à l'emploi. Il impose un recul des moyens de la recherche, une régression du CNRS. La CGT estime que les budgets des EPST doivent dépasser de 2% l'accroissement du PIB, donc être portés à 4,7% pour 1999 afin de répondre correctement aux besoins de recherche de notre pays. Le budget de la recherche s'accroît plus faiblement que l'ensemble du budget de l'Etat. Pour l'emploi, les 16 créations ne permettent pas de faire régresser l'emploi précaire, et les 70 transformations d'emploi ne permettent pas de résorber les retards de carrières. Tout cela amène à voter contre ce budget.*

Ce budget a été repoussé par les élus du personnel et les représentants des Confédérations syndicales, soit 6 votes contre, les procurations données au Président Brézin ont suffi à établir une majorité pour.

### Projet de décret

Édouard Brézin convoque un **CA extraordinaire** le 7 janvier pour auditionner les 5 rapporteurs des groupes de travail du Comité National qui se sont réunis le 14 décembre. Son intention était de conclure avant la fin de la mandature, le 6 mars, mais il pense déjà qu'il n'y parviendra pas.

**L'action des personnels semble mettre E. Brézin en difficulté dans la mise en oeuvre des projets ministériels. Raison de plus pour intensifier encore notre action.**

# L'assemblée plénière du Comité National

Lundi 14 décembre 1998

## Un événement et une étape...

Un événement : pour la première fois depuis la mise en place du Comité National en 1945, les présidents de section ont pris l'initiative de convoquer une assemblée plénière (à noter que le 11 avril 1970 les organisations syndicales avaient convoqué une telle assemblée à propos des moyens insuffisants du CNRS).

Un événement également par la participation très importante de ses membres, élus ou nommés : près de 800 d'entre eux étaient présents sur 840, auxquels s'ajoutaient 300 invités.

Les débats ont traduit l'opposition du milieu au projet de décret concernant le CNRS. Le nouveau Directeur de la Recherche au ministère, M. Courtillot, contraint de venir s'expliquer, a essuyé, pendant son discours, les huées et sifflets de la salle.

Nombreuses ont été les propositions formulées pendant les forums. Nombreux ont été les orateurs à demander que ce débat se poursuive au-delà de cette journée avec la participation de tous ceux qui sont concernés par l'avenir de la recherche : personnels des autres organismes et de l'enseignement supérieur, élus et représentants de la population, représentants des entreprises...

C'est en effet ainsi que nous concevions cette journée : une étape vers un grand débat national sur les questions de la recherche, une étape dans l'expression des personnels qui ne doit pas rester sans lendemain.

**Cependant s'il s'agit d'un événement de grande importance, il n'est pas de nature à lui seul à imposer les reculs nécessaires au gouvernement.**

**L'action unie des personnels doit encore se poursuivre et s'amplifier.**

*Dans un communiqué en cours d'élaboration, les organisations syndicales appellent à l'élargissement du débat. Elles appellent les personnels à se mobiliser pour discuter, enrichir, critiquer, amender les pistes de réflexions issues de cette journée du 14 décembre.*

### **« pour une recherche scientifique publique ».**

#### **Vif intérêt pour les Journées d'Etudes du syndicat des 1<sup>er</sup> et 2 décembre 1998**

Ces journées ont rencontré un vif intérêt : 73 participants au total.  
Dans le prochain numéro du BRS vous pourrez lire les interventions  
des camarades à ces deux journées d'études

Ces 2 journées ont été divisées en 4 thèmes de travail :

- **Evolution de la recherche, réforme de la fonction publique**
  - **et intégration européenne.**
- **EPST – Université : quelles relations ? Quelles complémentarités.**
  - **Recherche publique et entreprise : quels rapports ?**
- **Evaluation de la recherche : l'expertise, une arme contre la démocratie. Rôle des élus, rôle du syndicat.**

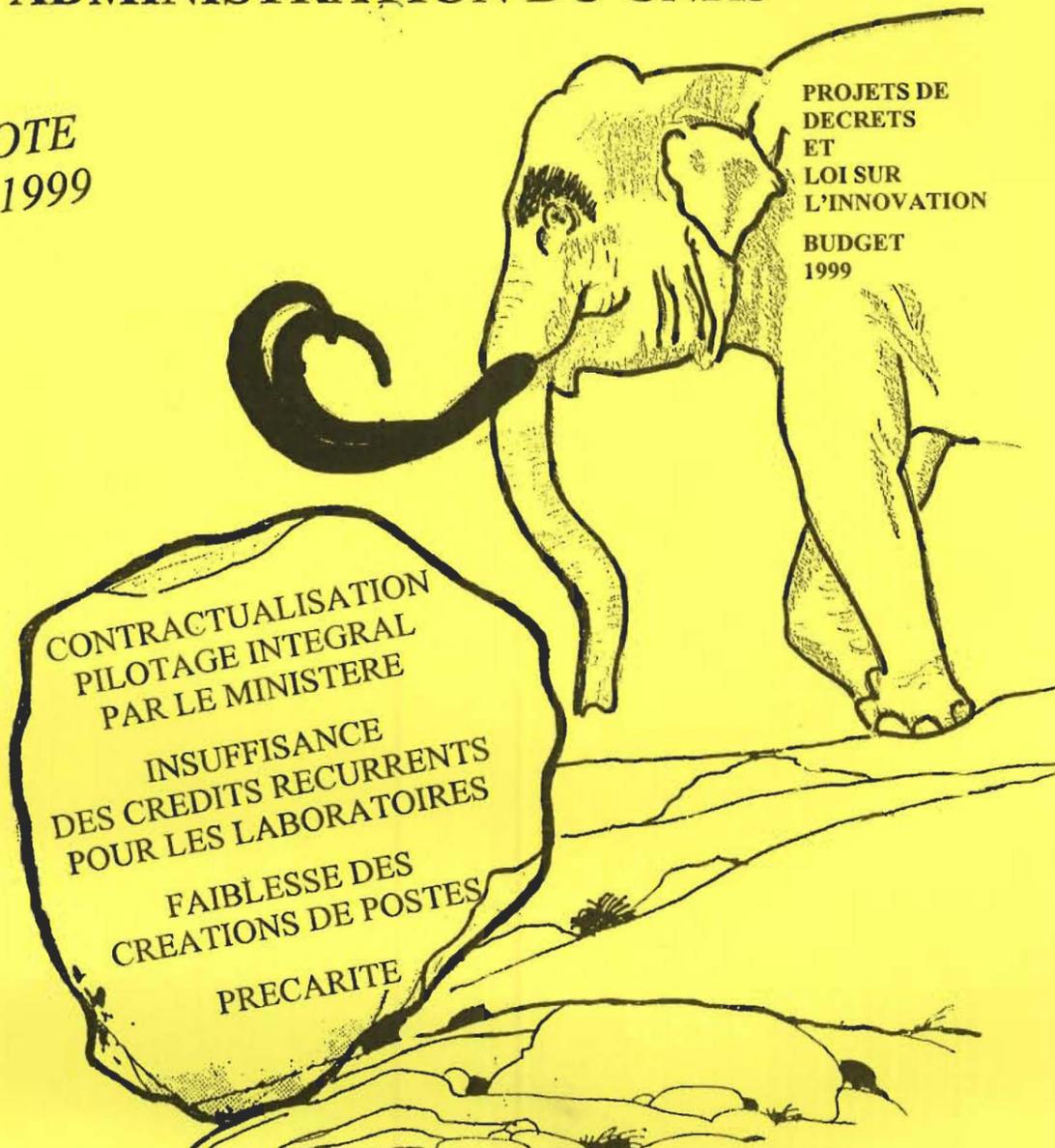
# ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNRS

DATE LIMITE DU VOTE  
JEUDI 11 FEVRIER 1999

**OUI**  
au service  
public de Recherche

**NON**  
ne laissons pas  
transformer  
le CNRS en  
Agence de moyens.

PROJETS DE  
DECRETS  
ET  
LOI SUR  
L'INNOVATION  
BUDGET  
1999



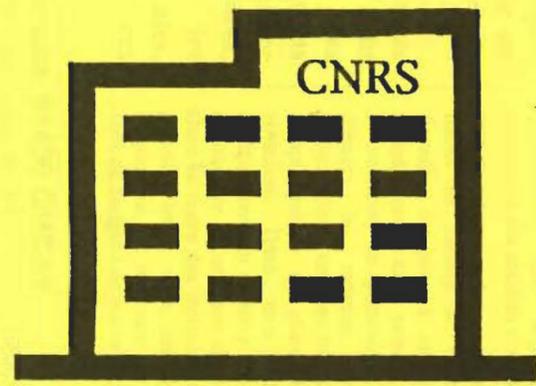
**ENSEMBLE  
EXIGEONS**

- le retrait des projets
- plus de démocratie
- un débat national
- l'ouverture de négociations

# VOTEZ

pour la liste présentée  
par le **SNTRS-CGT**

- CHOISY Joël, élu sortant (AI - Grenoble)
- MARAZANO Christian (DR - Gif)
- ROSEMBERG Christine (IE - Toulouse)
- KERGOAT Danièle (DR - Paris)



# SNTRS-CGT

## ***Poursuivre et développer l'action pour contraindre le gouvernement et son ministre à retirer ses projets et à ouvrir des négociations***

Les membres du C.A. du CNRS ont eu connaissance d'une lettre de M. Allègre, dans laquelle le ministre cadre l'utilisation du budget du CNRS, comme jamais auparavant (voir ci-contre des extraits significatifs de ce courrier).

Jamais lettre de "cadrage" n'a mérité aussi bien son nom. Après la duplicité, le mépris, aujourd'hui Allègre et le gouvernement appliquent des textes qui ne sont encore que des projets. En effet, le projet de modification de décret organique CNRS et le projet de loi sur l'innovation n'ont pas encore été présentés devant le gouvernement. Ils suivent en cela les méthodes du gouvernement précédent pour la mise en place de la contractualisation (rappelez-vous la *circulaire Bigot*). Ils veulent contraindre le CNRS à réduire encore les crédits affectés au fonctionnement des unités pour mettre en œuvre une politique que seul le ministère décide.

Dans cette lettre, le ministre donne ses directives : financement direct à des équipes, 10% des crédits réservés aux fonds d'amorçage pour créations d'entreprises, et mise en place « d'incubateurs », priorité aux sciences de la vie et aux sciences de la planète, baisse des crédits aux très grands équipements, passage d'un budget « par nature » à un budget « par destination »... et même, « économies sur le papier ».

Cela constitue bien un déni de démocratie et une volonté de mise au pas. Tout cela dans un contexte de stagnation budgétaire et d'un faible niveau de créations et de transformations d'emplois.

**Nous devons poursuivre et amplifier l'action pour faire reculer le gouvernement (abandon de sa politique, retraits de ses projets de décrets et de loi), obtenir un grand débat national sur la recherche et l'ouverture de négociations sur l'ensemble des revendications.**

**Pour cela nous appelons à organiser dans chaque laboratoire et service des réunions rassemblant le plus grand nombre de personnels afin d'y débattre des revendications (moyens supplémentaires, créations d'emplois, titularisation des précaires, reconnaissance des qualifications, amélioration des salaires, développement de l'action sociale gérée par les personnels...) et des initiatives d'action locales, régionales et nationales à organiser pour atteindre ces objectifs.**

### **Extraits de la "lettre de cadrage" de M. Allègre :**

"L'unité de base à évaluer et à financer doit désormais être l'équipe ou le petit laboratoire, composé d'une dizaine de chercheurs et d'enseignants-chercheurs permanents. C'est à ce niveau que s'élaboreront et se conduiront les projets et que seront affectés les recrutements. C'est donc au fonctionnement de ces équipes de recherche que doit désormais être consacré l'essentiel de vos dotations en matière de soutien des programmes (fonctionnement)..."

"...Mettre en cohérence le projet de développement de chaque organisme de recherche (tout en lui conservant liberté d'initiative scientifique et autonomie) avec les priorités définies par l'Etat : ceci se concrétisera dès 1999 par la signature d'un contrat de quatre ans entre votre organisme et son ministère de tutelle..."

"Les documents budgétaires devront faire clairement ressortir, pour les différents points ci-dessus, un état de l'existant et des objectifs quantifiés. A cet effet, le "budget par nature", habituellement soumis au Conseil d'Administration, sera complété par un "budget par destination" faisant apparaître les priorités fixées..."

"... Le CNRS devra dès 1999 favoriser les recrutements de jeunes chercheurs sur la base de projets d'excellence. Les recrutements de chercheurs en sciences de la vie devront être augmentés de manière significative..."

"... les moyens en financement et en personnel affectés au secteur des sciences de la planète doivent être revus à la hausse. Vous me présenterez un plan en ce sens d'ici un mois..."

"...les dépenses relatives aux Très Grands Equipements qui étaient de 386,5 M.F. en 1998, seront diminuées de 10% en autorisations de programmes, hors dépenses consacrées aux personnels des sociétés civiles."

"Vous préciserez la politique que vous comptez mener en matière de valorisation industrielle. J'attache du prix à ce que vous traduisiez budgétairement cette priorité dès le budget 1999. Je souhaite, en particulier, que vous puissiez dégager les moyens nécessaires à votre participation à certains fonds d'amorçages que je compte mettre en place dans les prochaines semaines. Dans tous les domaines vous développerez un système d'incubateurs destinés à encourager la création d'entreprises innovantes. Dans le cadre des instructions contenues dans la présente lettre, vous définirez les priorités de l'organisme, en réservant un montant d'au moins 10% du budget à de nouveaux projets..."

## Liste présentée par le SNTRS-CGT

CHOISY Joël (AI - Grenoble élu sortant)  
MARAZANO Christian (DR - Gif)  
ROSEMBERG Christine (IE - Toulouse)  
KERGOAT Danièle (DR - Paris)

**Le renouvellement du Conseil d'Administration du CNRS intervient dans un contexte particulier de bouleversement en profondeur du service public de recherche et de ses organismes. Les prérogatives du Conseil d'Administration sont l'un des enjeux de cette réforme. A l'heure où cette profession de foi est rédigée un puissant mouvement de rejet des axes de la réforme est engagé. Pour le SNTRS-CGT, le choix des représentants du personnel est un élément du combat pour l'avenir du CNRS et de la recherche publique.**

**Le gouvernement fait de l'innovation et des transferts vers le secteur productif la seule ambition du service public de recherche.** Le développement des connaissances, la satisfaction de l'ensemble des besoins humains deviennent secondaires, ce qui compte c'est "*gagner de l'argent*".

L'armature actuelle du système de recherche permet l'autonomie relative des organismes, la possibilité d'inscrire dans le long terme les programmes de recherche, l'impulsion d'une politique scientifique coordonnée au niveau national et l'élaboration (encore) démocratique de cette politique. C'est pour cela qu'elle est considérée comme un obstacle au rôle assigné aux Etats européens qui doivent définir quelques pôles majeurs et répartir les masses budgétaires en fonction des priorités économiques et de la rentabilité financière.

Pour ce faire, le gouvernement entend transformer le CNRS en agence de moyens et réduire son rôle en matière de cohérence nationale de la politique de recherche publique et de son évaluation. Il veut assujettir les organismes, piloter directement les orientations nationales et recentrer les activités de production de connaissances nouvelles sur les universités. Ce dispositif est un bon moyen pour réduire à terme le financement public de l'ensemble recherche et enseignement supérieur.

Certes la démocratie est en recul, mais le CNRS est encore un lieu où les personnels scientifiques, par le biais

de leurs représentants élus, interviennent dans l'ensemble des activités de recherche, à tous les niveaux, du Conseil de Laboratoire ou de Service, au Conseil Scientifique en passant par le Comité National. Activités des laboratoires, activités des personnels, orientations et programmes scientifiques - leur évaluation et leur contrôle - font partie des prérogatives des diverses instances consultatives. Dotées de réelles compétences et composées de nommés et d'élus des différentes catégories de personnel, les instances consultatives limitent ainsi (pas totalement il est vrai) les effets du mandarinat et des groupes de pression industriels et financiers. Au contraire, le remplacement des instances représentatives par des comités d'experts laisse craindre un renforcement de la pression des lobbies. L'exemple des autres pays le montre.

Pour nous, une des questions prioritaires est l'élargissement de la démocratie tant au niveau du fonctionnement de l'organisme, qu'au niveau des orientations nationales et des programmes en faisant intervenir les citoyens dans l'expression de leurs besoins en matière de connaissances nouvelles et de leurs aspirations pour une vie meilleure. Au lieu de cela, le gouvernement tente d'imposer un fonctionnement centralisé, entre les mains des seuls politiques et des scientifiques qui les agrément. En cela, ce gouvernement ne se démarque guère des gouvernements précédents : il entend établir un fonctionnement hiérarchisé dont le gouvernement serait le sommet et les personnels les exécutants silencieux.

Pour cela, le gouvernement projette de réduire les prérogatives du Conseil Scientifique du CNRS et du Directeur Général, au profit du Conseil d'Administration et surtout de son président, tout en renforçant sa représentation dans cette instance. L'un est composé pour un tiers d'élus (11) du personnel, l'autre n'en comprend que quatre.

Dans ce but, il doit également poursuivre la politique de contractualisation. Les organismes seraient eux-mêmes contractualisés et des objectifs leur seraient imposés, tout particulièrement ceux qui concernent l'emploi des personnels. La précarité en début de carrière, la mobilité forcée ensuite deviendraient la règle. Les emplois ITA nécessaires ne seraient pas fixés par l'examen de l'évolution des besoins des laboratoires et des services mais par les objectifs du

contrat. Le financement direct des équipes associé à un financement récurrent trop faible des laboratoires rendrait aléatoire la possibilité de mener des recherches sans finalité immédiate. Mutualisés dans des fédérations d'équipes ou des "entités" contractualisées, de plus en plus extérieurs aux activités directes de recherche, les ITA se verraient opposer leur service et leur fonction à toute velléité d'évolution, au risque de fonctionner d'abord dans une logique autonome de service et non de se penser en complémentarité avec la recherche.

A tout cela s'ajoute une situation budgétaire défavorable. Cette année, pour la première fois, le **budget du CNRS est en récession**. Le budget se resserre sur le paiement des salaires et le financement récurrent se réduit, entraînant des difficultés pour les laboratoires et une plus grande dépendance des contrats.

Où est la priorité affichée par ce gouvernement ?

**Si, comme le SNTRS-CGT, vous n'acceptez pas l'asservissement du service public de recherche aux intérêts privés, la centralisation des pouvoirs de décision, d'évaluation et de contrôle au niveau ministériel, le redéploiement et la précarisation des personnels au gré des programmes à court terme, le bouleversement des structures et l'affaiblissement du rôle des scientifiques dans la définition des orientations et la gestion des organismes ;**

**Si vous revendiquez :**

- Un service public de recherche orienté en priorité sur l'amélioration des conditions de vie et de travail de tous les hommes,
- l'autonomie scientifique des EPST,
- la coopération sur des bases claires entre EPST, universités et entreprises,
- le respect et l'amélioration de la démocratie dans le fonctionnement du CNRS,
- le respect et le développement du rôle des instances (Comité national, Conseil scientifique),
- l'amélioration du financement récurrent des laboratoires,
- la création de postes de titulaires de toutes les catégories pour assurer le renouvellement des générations, mettre fin à la précarité, débloquer les carrières et permettre la reconnaissance des qualifications.

**exprimez le en votant et en faisant voter  
pour la liste présentée par le SNTRS-CGT**

Parce que le SNTRS-CGT est un **syndicat confédéré**, ses élus au Conseil d'Administration, comme dans les autres instances, prôneront une politique de recherche qui prendra d'autant mieux en compte les besoins des salariés qu'elle aura été débattue avec les travailleurs d'autres branches professionnelles.

Parce que le SNTRS-CGT est un **syndicat intercatégoriel**, ses élus agiront pour améliorer le fonctionnement démocratique de l'organisme, pour que tous les travailleurs scientifiques puissent se faire entendre de la même façon. Parce que le SNTRS-CGT est un **syndicat unitaire et indépendant**, ses élus défendront vos revendications en recherchant l'unité la plus large et hors de toute pression.

**Vous avez élu en 1995 un représentant du SNTRS-CGT au Conseil d'Administration.**

Manifester une réelle indépendance dans une institution où les débats sont en langage convenu, les positions consensuelles, n'est pas chose aisée.

La présence d'un élu C.G.T. a permis d'exprimer, à partir des sujets à l'ordre du jour, les conséquences des décisions prises dans la vie de ceux qui font le CNRS. En contact permanent avec les personnels concernés et avec l'organisation syndicale C.G.T. dans son ensemble, l'élu du SNTRS a participé à de nombreuses réunions d'informations, en particulier au LURE à propos du projet SOLEIL. Soucieux de défendre exclusivement l'intérêt des personnels il a demandé, et il est le seul, l'accroissement des moyens du CAES. Dans les débats sur l'avenir du CNRS, il a porté les revendications de démocratie, d'existence du CNRS, outil national de recherche fondamentale, d'accroissement du nombre d'élus du personnel au CA. Seul, il s'est opposé au caractère morcelé des réformes, exigeant, lors du projet de redécoupage du Comité National, de connaître les projets concernant ses missions. Le Ministre a rapidement démontré le piège qu'il y avait de ne traiter que du découpage du Comité National.

L'efficacité des interventions d'un élu dépend de la réflexion collective menée dans son organisation, et de l'action des personnels dont il est le représentant.

**Retraite des fonctionnaires :****FACE A LA PEDAGOGIE DES RECULS  
LA CGT POUR D'AUTRES PERSPECTIVES**

Lors du Conseil Supérieur de la Fonction Publique de l'Etat du 14 décembre, qui s'est tenue en présence du Ministre, Bernard Lhubert, Secrétaire Général de l'UGFF-CGT, a fait la déclaration suivante :

«La question du devenir du régime de retraites des personnels de la Fonction Publique fait l'objet d'informations soigneusement et régulièrement distillées avec l'objectif de préparer l'opinion publique et les agents à sa remise en cause.

Le rapport sur les rémunérations de la Fonction Publique annexé au projet de loi de finances pour 1999 -qui par ailleurs a fait une présentation scandaleuse et comparable à celles que nous avons connues dans le passé pour ce qui est de l'évolution du pouvoir d'achat dans la Fonction Publique - ce rapport participe aussi de la dite campagne sur le régime des pensions des personnels de la Fonction Publique.

Personne ne doit ici avoir oublié les actions massives qu'avaient générées les mêmes tentatives opérées par le précédent gouvernement.

La pédagogie des inéluctables reculs telle qu'elle se met en œuvre ne saurait nous convaincre de céder. Nous ne nous inscrivons pas dans une logique malthusienne au regard de l'emploi public, des finances publiques, qui conduirait à ces reculs soit disant incontournables.

**Nous ne partageons pas** le principe érigé en véritable dogme de la non progression de l'emploi public statutaire, et sommes au contraire pour son développement en lien avec le développement du champ et de la qualité du service public, en lien avec la réduction du temps de travail, en lien avec la résorption de la précarité et du non titulariat.

**Nous ne partageons pas** plus une politique des finances publiques dont la finalité ne serait que de laisser une part résiduelle et de plus en plus sous contraintes pour le fonctionnement du service public, celui-ci n'étant apprécié que comme une charge et non un investissement pour le progrès économique et social.

**Nous ne partageons pas** des orientations qui visent à multiplier les éléments hors traitements, exclus des bases de cotisation comme des droits à pension, ni même un niveau global des rémunérations qui, à niveau équivalent, a subi, en quelques 15 ans, une chute très importante. Ce qui n'est pas sans effet sur les cotisations là aussi.

**Nous ne partageons pas** non plus cette notion de fausse équité qui conduirait à prendre appui sur les reculs imposés au régime général pour en faire de même pour les régimes particuliers, alors que ceux-ci constituent un point d'appui pour tous et que le gouvernement dont la responsabilité est directe en la matière devrait utiliser comme tel afin d'agir dans le sens du progrès social.

**Nous ne pensons pas** que l'histoire devrait s'écrire à reculons, et que nous devrions laisser à nos enfants une situation qui, loin de s'inscrire dans une logique de progrès social, serait, à l'inverse, faite de reculs que nous aurions cautionnés ou laissés faire.

**Le gouvernement doit savoir que la CGT est déterminée à tout faire pour s'opposer à toute velléité de remise en cause du régime de pension, comme à son décrochement des garanties statutaires. Elle prendra toutes dispositions avec cet objectif là, et agira en conséquence avec tous ceux qui partagent cette même volonté ».**

Montreuil, le 15 décembre 1998.